

## Editorial

À la fin de sa vie, après avoir consacré l'essentiel de sa réflexion à l'économie politique, Proudhon porte un intérêt particulier aux questions de politique étrangère. C'est l'époque des grandes recompositions nationales, au nom du principe des nationalités et des frontières naturelles. Au même moment, Proudhon, exilé en Belgique, réfléchit à la notion d'équilibre européen et combat l'idée d'une Italie unitaire en publiant ses écrits fédéralistes, et notamment *Du principe fédératif*. C'est précisément dans cet ouvrage que Proudhon affirme que l'Europe « ne pourrait former qu'une confédération de confédérations », formule énigmatique qui rappelle les débats qui ont eu lieu ces dernières années en Belgique, en Grande Bretagne ou en Espagne, tant sur les aménagements fédéraux internes que sur l'évolution du projet européen lui-même et sur le rôle des Etats membres dans celui-ci. De même que chez Proudhon, se pose ici la question de la redéfinition du périmètre territorial de l'Etat et de ses missions.

L'Union européenne vit depuis plusieurs années une période de crise. Force est de constater que le projet fédéral européen se trouve en mal de repères n'ayant pas bénéficié, comme l'Etat, le marché ou la nation auparavant, d'une pléiade de penseurs et de théoriciens à son service. Proudhon, à sa manière, en fut l'un des premiers. Tout comme les proudhoniens plus tard, parmi lesquels se trouvent - ne l'oublions pas – quelques-uns des initiateurs du projet européen dans les années 1940 et 1950.

Le moment nous a en tout cas semblé bien choisi pour interroger le projet européen à la lumière de la pensée de Proudhon et de ses continuateurs, ceux qui ont pu mobiliser plus ou moins l'œuvre proudhonnienne dans leur conception d'une Europe unie, à l'instar des fédéralistes personnalistes (Alexandre Marc, Denis de Rougemont ou Guy Héraud). En somme : la pensée proudhonnienne est-elle encore pertinente pour penser l'équilibre européen ? Apporte-t-elle des pistes de réflexion ou des réponses aux problèmes auxquels se heurtent aujourd'hui le projet politique européen, d'une part, et les Etats membres et leurs peuples, d'autre part ? Ce sont quelques-unes des questions auxquelles les différents articles publiés dans la section thématique essaient de répondre. Les auteurs y examinent le processus de maturation de la pensée fédérale proudhonnienne (G. Manganaro), l'influence du Ferrari fédéraliste sur Proudhon (G. Navet), et celle que le philosophe bisontin a pu avoir sur le projet fédéral européen, notamment chez Guy Héraud (J. Barroche), et sur les imaginaires fédéralistes en Europe (l'intégration politique, dans l'article de J. Caglio ; la crise écologique, dans la réflexion proposée par I. Pereira).

Dans la section **Varia**, le lecteur trouvera un texte de Georges Navet sur la conception proudhonnienne de la Raison et de la Justice, et la deuxième partie de l'étude réalisée par Chantal Gaillard sur les rapports entre Proudhon et ses médecins, travail dans lequel on voit également le rapport particulier de Proudhon à la maladie et à la médecine. C'est l'homme, plus que le penseur, que l'on y découvre.

Dans la section **Archives**, nous proposons deux lettres de Proudhon au docteur Cretin, précédées d'une courte présentation. Ces deux lettres sont à lire en parallèle avec

les deux études de Chantal Gaillard sur Proudhon et la médecine, à partir de sa Correspondance, qui sont publiées dans les deux premiers numéros de notre Revue.

Nous avons appris avec tristesse il y a quelques semaines la disparition du Président d'honneur de la Société P.-J. Proudhon, Pierre Ansart. Il s'agit sans conteste de l'un des chercheurs proudhoniens les plus marquants du siècle passé. Le colloque qui a eu lieu début décembre à l'Université de Caen, sur l'autonomie du social chez Proudhon, a été l'occasion pour nos amis sociologues de rappeler à quel point il a pu marquer plusieurs générations de chercheurs à travers ses analyses fines et solides de l'œuvre proudhonnienne, à quel point il a également aidé à redécouvrir un auteur sur lequel pesaient des préjugés injustes. Nous lui en sommes tous redevables et reconnaissants.

Jorge Cagiao y Conde